

COMMUNE DE CHANIER

Séance du 20 mars 2026

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 23/03/2026

ID : 017-211700869-20260323-202604__35-DE



Date de convocation : 16/03/2026

Délibération N° 2026/04/035

Nombre de membres :

En exercice :	27
Présents :	26
Votants :	26
Quorum :	14

**OBJET : Électeur auprès du Syndicat
Départemental de la Voirie de la Charente
Maritime**

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de PANNAUD Eric, le Maire.

Présents : ANTONICELLI Thomas, BARON Arnaud, BERTOT Jacques, BONNIN Marylène, BOTON Monique, CANUS Daniel, CARTON Jean-Pierre, CLÉMENT Anne-Gaëlle, DAVID Claudia, DIENON Grégory, DUQUESNE Laurent, FAVEREAU Laurent, FOURNALES Sandrine, FOURRÉ Jean-Luc, GAUDIN Julie, GONCALVES Charlotte, GOINEAU Sophie, GUERIN Florian, JEAN Ludivine, LABROUSSE Marie, LA ROSA Déborah, MEGE Jennifer, MORAUD Laurent, PANNAUD Eric, PINTO DE MATOS Maud, SIAUDEAU Michel,

Excusés ayant donné pouvoir : WATTEBLED Stéphane

Secrétaire de séance : GONCALVES Charlotte

Monsieur le Maire rappelle que la Commune, adhérente au Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente Maritime, est représentée, conformément à l'article 5 des statuts dudit syndicat, par un électeur appelé à élire, au niveau cantonal, les délégués qui composeront le Comité Syndical. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal procède à l'élection d'un électeur auprès du Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente Maritime.

Est élu à l'unanimité : FOURRÉ Jean-Luc

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide cette proposition.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire

Eric PANNAUD



La secrétaire de Séance

GONCALVES Charlotte

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Charlotte Goncalves.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 23/03/2026



ID : 017-211700869-20260323-202604__35-DE